



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



19096724

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne

le 28/07/2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0451.174.516

Dénomination

(en entier) : **ATELIER-ENVIRONNEMENT**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue de la Laiterie 5 - 6941 TOHOGNE

Objet de l'acte :

Atelier-Environnement

6941 TOHOGNE

Numéro d'identification : 19448/93

L'assemblée Générale de l'ASBL Atelier-Environnement réunie le 03/06/2019 a procédé à la modification des statuts parus au moniteur belge du 28 octobre 1993 conformément à la loi du 02 mai 2002 sur les ASBL.

Voici la composition du nouveau conseil d'administration

Président :

PAQUET Freddy, Morville 23 à 6940 MORVILLE

1er Vice Présidente :

SCHEVERS Bernadette, Chemin de la Chabotte 1 à 6940 PETITHAN

2ème Vice-Président :

NINANE Alain, Rue des Aguesses 48 à 6940 PETITHAN

Administrateur délégué :

DEMOULIN Didier, Rue de Givet 31 à 6940 PETITHAN

Administrateurs :

DURDU Dominique, Rue de Givet 3, 6940 PETITHAN

KERSTEN Roch, Rue des Ardennes 92 à 6941 BOMAL

SCHMIT Albert, Fouyeux 10 à 6940 BARVAUX

Sont membres de l'Assemblée Générale :

Madame Anne BALTHAZAR, Rue des Mostys 3 à 6990 Fronville

Monsieur Arnaud DELZANDRE, Herbet 20, 6941 Durbuy

Monsieur Benjamin DEMBLON, Boclinville 13 à 6941 Durbuy

Monsieur Didier DEMOULIN, Rue de Givet 31 à 6940 Petithan

Monsieur William DENIS, Rue du Coreux 9 à 6941 Villers ste Gertrude

Monsieur Dominique DURDU, Rue de Givet 3 à 6940 Petithan

Monsieur Corentin HENROTTE, Rue du Vieux Curé 32, 6940 Petithan

Monsieur Roch KERSTEN, Rue des Ardennes 92 à 6941 Bomal

Monsieur Alain NINANE, Rue des Aguesses 48 à 6940 Petithan

Monsieur Freddy PAQUET, Morville 23 à 6940 Morville

Madame Bernadette SCHEVERS, Chemin de la Chabotte 1 à 6940 Petithan

Monsieur Albert SCHMIT, Fouyeux 1 à 6940 Barvaux

Monsieur André TASSIGNY, Rue de l'Industrie 1 à 6940 Barvaux

F. Paquet
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature